

Réf: Dossier N° 083074

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « DYM ACADEMY SARL »

Siège social Abidjan, Abidjan, ANGRE, Lot 40, Ilot 050

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DYM ACADEMY SARL »

Objet : La création, la gestion, l'organisation et le développement d'activités d'enseignement et de recherche

- Formation qualifiante en design, métallurgique, mécanique et du Numérique et diverses matières

- Création, gestion, organisation et développement de centres de formations

- Recrutement

- Toute activité de formation et d'enseignement technique et professionnelle

- Diverses prestations

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abidjan, ANGRE, Lot 40, Ilot 050

Dirigeant(s) : M DIAKITE ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00991 du 01/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08465/GTCA/RC/2022 du 01/03/2022

